Italie : la justice reconnaît le "risque Covid" pour l'ouverture du droit d'asile aux clandestins

écrit par Jules Ferry | 29 décembre 2020

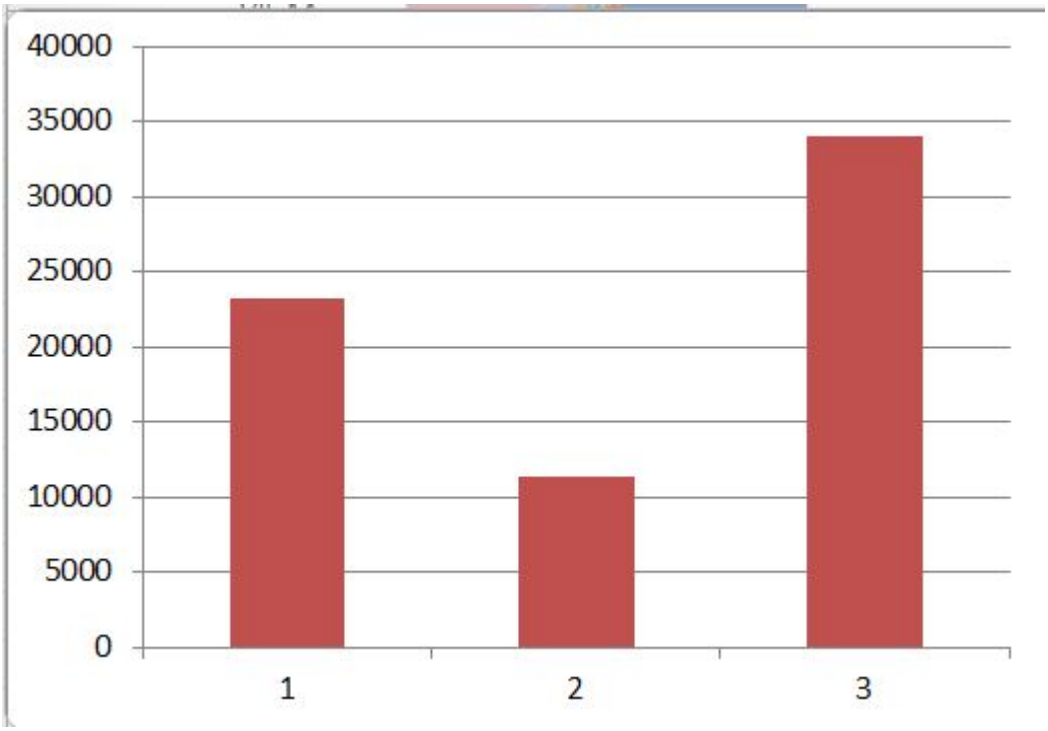

Excellente nouvelle pour les migrants et leur avocats : la justice italienne vient de reconnaître le risque Covid pour l'ouverture du droit à la protection humanitaire des migrants.

Le quotidien italien « Corriere della Serra » s'est fait écho, dimanche 27 décembre, de cette décision juridique.

Voici une décision de justice qui pourrait faire date. La Cour de Milan a statué que le « risque Covid », dans le pays d'origine d'un migrant, pouvait être une raison valable pour accorder une protection humanitaire.

Chaque situation doit être évaluée au cas par cas. Mais une pandémie associée à de faibles ressources médicales, à la

pauvreté et à des troubles politiques et sociaux, sont autant d'arguments pouvant amener la justice à considérer le renvoi d'un migrant dans son pays comme un risque.

Un levier de plus qu'ils pourront invoquer pour rester en Europe.

Vidéo 1'23 :

Les flux migratoires se sont nettement intensifiés en 2020 à travers la Méditerranée.

Les autorités italiennes ont enregistré 34 000 arrivées, soit quasiment autant que le total cumulé des deux années précédentes :

2018 : 23 210 (1)

2019 : 11 439 (2)

2020 : 34 001 (3)

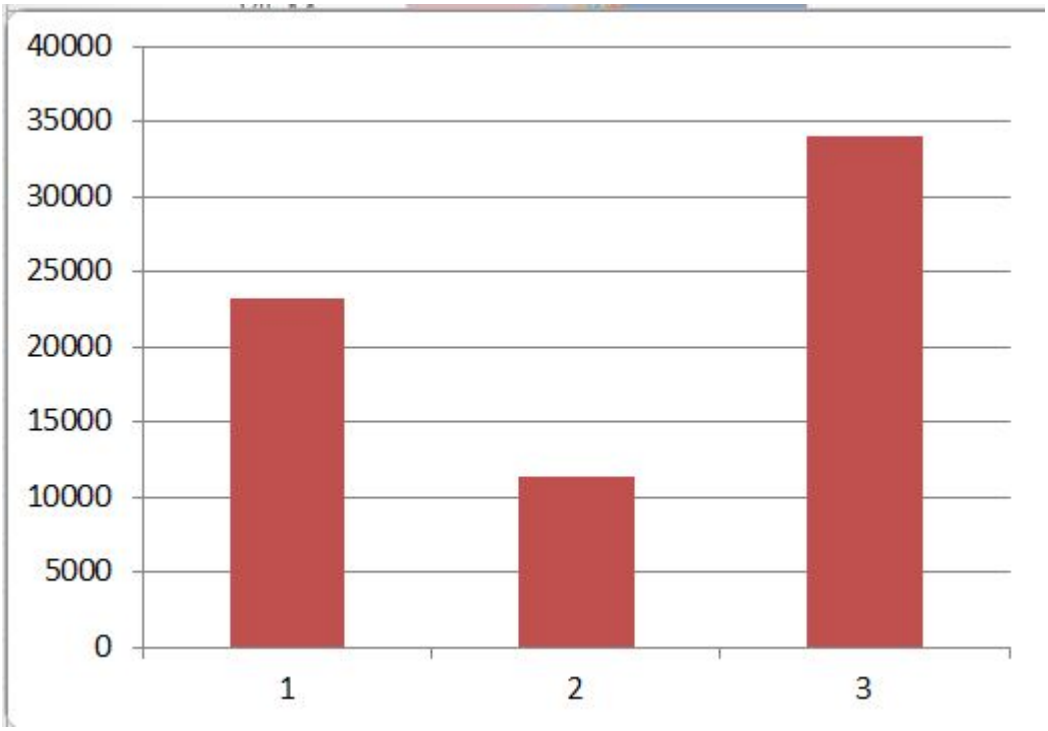

C'est un peu moins qu'en **Espagne,** avec officiellement **39 000 migrants,** soit la première voie d'entrée en Europe.

De son côté, la **Grèce** a recensé plus de **15 000** arrivées **cette année.**

Malgré les mauvaises conditions météorologiques et le Covid, les débarquements sur le sol européen se poursuivent. Les centres d'accueil de l'île sont débordés. Ils hébergent essentiellement des Tunisiens mais aussi des Égyptiens, Algériens ou Afghans…tous issus de pays musulmans.

C'est un djihad : tous les migrants clandestins arrivés en Italie en 2020 étaient musulmans.

C'est un djihad par l'immigration. Il suffit de regarder les nationalités de ceux qui ont débarqué depuis le début de l'année : **ils viennent tous de pays musulmans.**

Certes, il existe en Côte d'Ivoire une minorité de chrétiens mais les migrants ivoiriens qui ont débarqué arrivaient de régions musulmanes.

Nationalité déclarée	Nombre
Tunisie	12 847
Bangladesh	4132
Côte d'Ivoire	1950
Algérie	1458
Pakistan	1358
Egypte	1239
Soudan	1099
Maroc	996
Afghanistan	950
Somalie	895
Autres	7077
TOTAL	**34 001**

« Autres » : dont les migrants en cours d'identification

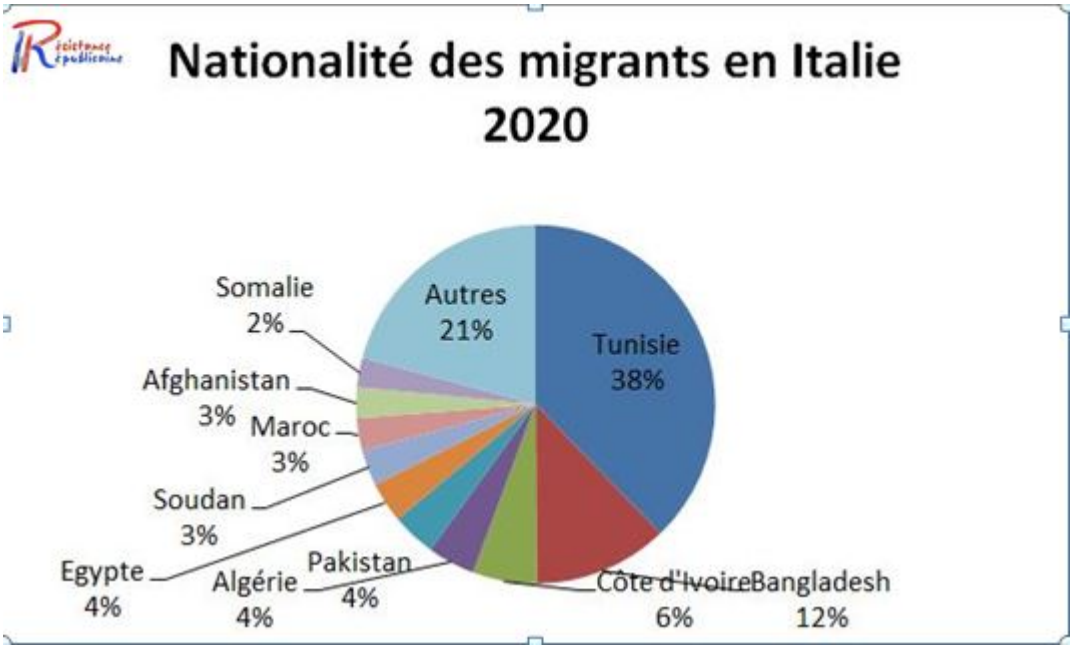

Chiffres officiels italiens actualisés au 24 décembre, Voxnews.

Concernant les pays d'origine, nous ne parlons pas de zones de guerre. Et les musulmans ne sont guère plus nombreux dans le monde que les chrétiens.

Cela signifie qu'il existe un plan pour l'islamisation de l'Europe qui se fait par le biais des bateaux et des ONG.